

L'Autorité de la concurrence autorise le rachat du groupe Cyrillus par la société MGA Paris (Des Petits Hauts et Harris Wilson)

Publié le 06 mai 2021

Le 6 avril 2021, la société MGA Paris a notifié auprès de l'Autorité son projet de prise de contrôle exclusif du groupe Cyrillus.

Les parties à l'opération

La société MGA Paris est active, via les marques *Des Petits Hauts* et *Harris Wilson*, dans le secteur de la vente au détail de vêtements prêt-à-porter et de chaussures pour femmes et hommes. La société dispose de 57 points de vente en France et de 12 points de vente à l'étranger et réalise un chiffre d'affaires de plus de 50 millions d'euros.

Le groupe Cyrillus, jusqu'à présent regroupé avec Vertbaudet, au sein de la société Cyrillus-Vertbaudet group, est actif, sous sa propre marque, dans le secteur de la vente au détail de vêtements prêt-à-porter et de chaussures pour enfant, pour femmes et pour hommes. Il est actif, de façon accessoire, dans le secteur de la vente d'articles de décoration pour la maison. Le groupe dispose de 54 points de vente en France et de 5 points de vente à l'étranger et réalise un chiffre d'affaires de plus de 70 millions d'euros.

L'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence

Considérant que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence, l'Autorité a autorisé l'opération sans conditions.

Les précédentes décisions rendues récemment dans le secteur de l'habillement

Depuis 2020, c'est la 6^{ème} décision rendue par l'Autorité dans le secteur de l'habillement :

- rachat de 366 magasins La Halle par le groupe Beaumanoir (Cache Cache, Morgan, Bonobo)/[21-DCC-43](#) du 24 mars 2021
- rachat de l'enseigne de prêt-à-porter JOTT par L Catterton Europe (BA&SH)/[21-DCC-09](#) du 19 janvier 2021
- rachat de 511 magasins Camaïeu par Financière Immobilière Bordelaise/[20-DCC-172](#) du 8 décembre 2020
- rachat de l'enseigne de prêt-à-porter Burton par Thierry Le Guenic (Habitat)/[20-DCC-158](#) du 17 novembre 2020
- fusion des groupes Oosterdam (Pimkie, Grain de Malice) et Happychic (Jules, Brice, Bizzbee)/[20-DCC-63](#) du 30 avril 2020

DÉCISION 21-DCC-77 DU 5 MAI 2021

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe
Cyrillus par la société MGA Paris

Consulter le texte
intégral

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication

01 55 04 02 14

[Contacter par mail](#)